



Confédération Française des Retraités

Monsieur Michel BARNIER
Premier Ministre Hôtel Matignon
57, Rue de Varennes TSA 70741
75334 Paris Cedex 07

Paris, le 23 Septembre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Au moment où vous prenez vos fonctions, la Confédération française des retraités forte de plus d'un million d'adhérents provenant de toutes les catégories socioprofessionnelles, anciens du secteur privé comme du secteur public, salariés et non-salariés, tient à vous faire part des préoccupations qu'elle partage avec la très grande majorité des seize millions de retraités que compte notre pays.

La CFR rappelle que tous les chiffres attestent une perte continue du pouvoir d'achat des retraites tout au long de ces dernières années. Nous revendiquons donc que les pensions soient a minima indexées sur les prix. Le niveau des retraites ne saurait être une variable d'ajustement destinée à assurer l'équilibre des comptes sociaux.

Par ailleurs, notre Confédération milite depuis de très nombreuses années pour que soit instauré un système universel de retraite se substituant aux 42 régimes existants actuellement. Si la perspective d'une telle réforme peut sembler encore assez éloignée, la CFR cependant soutient tout ce qui contribue à la convergence des différents régimes vers une plus grande équité. Un premier pas dans cette direction pourrait être rapidement fait par l'harmonisation des conditions d'attribution et de calcul des pensions de réversion qui varient aujourd'hui selon les régimes et aboutissent donc à des iniquités difficilement justifiables. Cette harmonisation serait dans la très grande majorité des cas positive pour les intéressés, très majoritairement des femmes qui sont les premières bénéficiaires des pensions de réversion et perçoivent en moyenne des retraites inférieures à celles que perçoivent les hommes.

Enfin la CFR souhaite que les débats parlementaires déjà engagés ou annoncés puissent se poursuivre rapidement. Qu'il s'agisse de l'autonomie, du grand âge, de la fin de vie ou de l'emploi des seniors, il serait regrettable que, sur ces sujets de société, les mesures qui s'avèrent indispensables soient à nouveau différées.

En espérant que vous accorderez à ces demandes l'attention qu'elles méritent, nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, de croire à l'assurance de notre haute considération.

Le Président
Pierre ERBS